

Personnes présentes :

- Jean BESSIÈRES, Technicien prévention et co-pilote projet EHPAD
- Patricia FONDER, Responsable développement offre de services et co-pilote projet EHPAD
- Thierry CASTRO, Médecin du travail
- Virginie LOUANI, Médecin du travail
- Anaïs CANU, Infirmière
- Félix ANGLADE, Ergonome
- Virginie HONTAA, Directrice EHPAD Jardins de Rambam
- Camille COLCY, Directrice Résidence St-Simon
- Lucie HUC, Stagiaire Direction Résidence St-Simon
- Myriam HISSANE, Coordinatrice réseau Les IndEHPADants

Retour sur les attentes/problématiques des directions d'EHPAD :

- Les TMS
- Le DU
- Les RPS
- La prévention risques de chute
- La charge mentale des directions
- Le maintien en emploi
- Les intérimaires

Nos difficultés :

- Travail en binôme intergénérationnel
- Emploi d'un nombre important d'intérimaires

Proposition d'un plan d'actions pluriannuel 2023-25 :

On ne peut pas aider au recrutement → On peut améliorer les conditions de travail.

On ne peut pas aider les difficultés travail en binôme intergénérationnel → On peut améliorer le collectif de travail sur la coopération.

Problématique n°1 : Les TMS

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
TMS1	Étude de poste et espace d'échange dans le cadre du CPOM de Prevaly	Favorable	PREVALY	2023
TMS2	Accompagnement sur TMS Pro (étude de poste) évaluation des risques et des troubles en relation avec la CARSAT en COFIL	Favorable	PREVALY	2023
TMS3	Accompagnement au montage administratif des subventions	Favorable	PREVALY	2023
TMS4	Matinales employeurs (améliorer les conditions de travail, contribuer à améliorer l'image des EHPAD)	Favorable	PREVALY	2023

→ Organisation d'une matinale dès 2023 animée par Prevaly pour les IndEHPADants, sous format court et hybride (distanciel/présentiel)

Problématique n°2 : Le DU

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
DU1	Réalisation de la Fichier Établissement dans l'ensemble des EHPAD à partir d'une FE spécifique à l'activité : soutien au DU	Favorable	PREVALY	
DU2	Accompagnement au DU : - Former un référent - Initier une démarche participative (création d'un COFIL)	Favorable	PREVALY/EHPAD	Fin 2025
DU3	Matinale DU (pour directions et adhérents)	Favorable	PREVALY	
DU4	Webinaire DU	Favorable	PREVALY	

→ Virginie est intéressée.

Problématique n°3 : Les RPS

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
RPS1	Mise en discussion du collectif de travail : espace d'échange initié dans le cadre du CPOM	Favorable	PREVALY	
RPS2	Intervention collective de travail (ex : espace de discussion du travail)	Favorable	PREVALY	Étape 1 : 2023
RPS3	Dispositif individuel souffrance au travail sur orientation du médecin du travail (décès, etc.)	-	PREVALY	
RPS4	Promotion des visites à la demande de la direction et des salariés	-	PREVALY/EHPAD	
RPS5	Charte d'engagement	Favorable	PREVALY/EHPAD	2025
RPS6	Affichage	Favorable		

- Prevaly souhaite intervenir lors d'une Journée des IndEHPADants.
- Prevaly pourrait proposer une plaquette à ce sujet pour le CSE.

Problématique n°4 : La prévention des risques de chutes

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
CH1	Étude de l'ensemble des risques dans le cadre des études de poste du CPOM	Favorable	PREVALY	
CH2	Formation à l'analyse des AT (arbre des causes)	Favorable	PREVALY	

Problématique n°5 : La charge mentale des directions

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
DI1	Promouvoir la visite médicale du dirigeant par son médecin du travail	-	PREVALY/EHPAD	
DI2	Créer un dispositif collectif pour les directeurs d'EHPAD afin de les aider à retrouver des ressources car ils sont nombreux à être concernés par des problématiques d'épuisement	Favorable	PREVALY ASSOCIATION INDEHPADANTS	
DI3	Promotion du dispositif ADELE	-	PREVALY/EHPAD	

- Prevaly propose de travailler entre IndEHPADants par thème pour améliorer le quotidien dans les EHPAD.
- Le dispositif ADELE permet aux chefs d'entreprise d'entrer en relation avec un médecin du travail qui n'est pas le médecin du travail de son entreprise. Cela commence par un appel téléphonique puis une rencontre en présentiel peut se faire. Il existe une Newsletter tous les 6 mois.
- Prevaly propose un « après-midi cohésion » le 6 avril avec le médecin du travail et le psychologue du travail.

Problématique n°6 : Le maintien en emploi

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
MEE1	Échange avec votre médecin du travail sur les liens entre santé et travail, handicap, vieillissement et risque d'inaptitude	-	PREVALY	
MEE2	Promotion des visites de pré-reprise, liaison et mi-carrière, visites à la demande	-	PREVALY	
MEE3	Petit-déjeuner employeur par la CME (Cellule Maintien Emploi)	Favorable	PREVALY	
MEE4	Atelier/Sensibilisation dans les établissements sur le maintien en emploi (qu'est-ce qu'un TMS, les différentes visites, sensibilisation sur le handicap, déficience...) et auprès des équipes	Favorable	PREVALY	2025
MEE5	Promouvoir la CME dans les établissements	Favorable	PREVALY	2025
MEE6	Aider les directions à identifier des salariés risquant la désinsertion professionnelle	Défavorable		
MEE7	Créer une plaquette sur l'inaptitude (mettre en évidence la possibilité d'échanger sur les avis médicaux)		PREVALY	2023

➔ Prevaly propose un temps de présentation de la CME avec les IndEHPADants.

Problématique n°7 : Les intérimaires

N° action	Action envisagée	Avis du COFIL	Porteur d'action	Délais
CDD1	Créer un groupe de réflexion sur les impacts des CDD et intérimaires dans la coopération des équipes, la QVT et la santé des agents	Favorable	PREVALY	
CDD2	Accompagner SYNERPA sur la formation de « faisant fonction » en y ajoutant une dimension « Prévention des risques pro »	-	PREVALY	
CDD3	Avis sur Processus/Livret d'accueil avec informations pratiques		PREVALY	
CDD4	Accompagner sur l'identification des raisons de la non-pérennisation des intérimaires/CDD	Favorable	PREVALY	

→ Prevaly préconise un aspect « Prévention » au sein de la formation Accompagnant en gérontologie.

Conclusion : Engagement réciproque pour la promotion et la compréhension du partenariat

La mise en œuvre du partenariat nécessite une participation et un engagement des deux parties afin que les actions proposées soient connues de tous et réellement mises en œuvre.

- S'appuyer sur le réseau de SYNERPA pour relayer les informations et actualités de PREVALY en lien avec l'activité des EHPAD – **Action PR1**
- Intégrer l'association créée par des directeurs d'EHPAD indépendants sur les sujets santé, sécurité : présentation de l'offre de service, de la CME, d'ADELE, etc. – **Action PR2**
- Accompagner et valoriser les bonnes pratiques : Matinales, ITW des bonnes pratiques (vidéos, articles) – **Action PR3**